PROVINCE DU BRABANT WALLON ARRONDISSEMENT DE NIVELLES VILLE DE WAVRE	Réf. Ville de Wavre: 20/11 pe2 Ref; ARNE-DPA : 31707 & D3400/25112/RGPED/2020/13/B/sg-PE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

ENQUÊTE PUBLIQUE

Concerne la demande de la société **COLORFIELDS S.R.L,** Rue de Tervaete 21-23, en vue d'obtenir le permis d'environnement de classe 2, catégorie C, visant l'exploitation d'une imprimerie réalisant des travaux d'impression sur des supports papier, aluminium et argentique, dans un bien sis à Wavre, Avenue Franklin, 4 bte 19, présentement cadastré Wavre, 1ère Division, Section B, N° 44 S 2.

Le Collège communal porte à la connaissance de la population, la décision du Fonctionnaire technique du Service public de Wallonie, en date du 08 octobre 2019, en vertu de laquelle la demande susmentionnée, dont le formulaire fait office de notice d'évaluation des incidences sur l'environnement, ne doit pas être soumise à étude d'incidences sur l'environnement :

« Les nuisances le plus significatives portent sur les émissions atmosphériques et la gestion des déchets. Au vu du descriptif des activités, dépôts et installations et des mesures prises par l'exploitant ou prévues dans son projet, l'ensemble de ces incidences ne doit pas être considéré comme ayant un impact notable. Le projet ne doit donc pas être soumis à évaluation complète des incidences sur l'environnement et une étude d'orientation sur l'environnement n'est pas nécessaire ».

Conformément à l'article 24 du décret, le projet est soumis à enquête publique, d'une durée de quinze jours.

ANNONCE	OUVERTURE	CLOTURE (lieu, date et heure)	Les observations écrites peuvent être adressées au
14 octobre 2020	20 octobre 2020	**Administration communale de Wavre « Wavre in Progress » Place des Carmes 2 le 03 novembre 2020 à 11h45**	**Collège communal Place de l'Hôtel de Ville 1 1300 Wavre**

Le dossier, accompagné d'une notice d'évaluation des incidences sur l'environnement, peut être consulté à l'administration communale du **20 octobre 2020** au **03 novembre 2020** inclus.

Au vu des mesures sanitaires en vigueur,
l'ensemble des documents est **UNIQUEMENT** accessible en ligne à l'adresse
https://www.wavre.be/enquetes-publiques

Toutefois, en cas de stricte nécessité, une consultation sur **RENDEZ-VOUS** dans les locaux de « Wavre in Progress », pourrait être organisée. Le cas échéant, cette demande est à formuler par téléphone au 010/ 230.371 ou par mail à l'adresse urbanisme@wavre.be.

Tout intéressé peut formuler ses **observations écrites ou orales** auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, **jusqu'à la clôture de l'enquête**. Les réclamations et observations écrites devront comporter, de manière lisible, les coordonnées du signataire. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement M. Pierre Lavendy (☎010 230 455).

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

Bureau d'études	Fonctionnaire technique
IRCO SPRL Route de Hannut, 55 , 5004 Namur ☎081 226 082	**SPW - ARNE-DPA** Rue de l'Écluse, 22 6000 Charleroi ☎ 071-65-47-60

Le Collège communal de Wavre est l'autorité compétente pour statuer sur la demande en cours.

A Wavre, le 14 **octobre 2020**

La Directrice générale,
Christine GODECHOUL

La Bourgmestre,
Françoise PIGEOLET